



PROGRAMME  
**BIEN** en résidence



# Présentation du Programme BIEN en résidence



Avec la participation de :



Chaire de recherche sur la maltraitance  
envers les personnes âgées  
Research Chair on Mistreatment of Older Adults

## Rédaction et révision du guide

Marie-Chantal Falardeau, Ph. D., Coordinatrice du projet, Université de Sherbrooke (nov. 2019 – oct. 2022)

Marie Beaulieu, Ph. D., Chercheuse responsable du projet, Professeure, Titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées (2010-2022), Chercheuse associée à la Chaire depuis novembre 2022, Université de Sherbrooke

Annabelle Maheu, B. Comm., Université de Sherbrooke (mai 2022 – déc. 2022)

Roxane Leboeuf, M.S.S., Coordinatrice du projet, Université de Sherbrooke (depuis oct. 2022)

## Comité de pilotage du projet

### Équipe de recherche

Marie Beaulieu, Ph. D., Chercheuse responsable du projet, Professeure, Titulaire de la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées (2010-2022), Chercheuse associée à la Chaire depuis novembre 2022, Université de Sherbrooke

Hélène Carbonneau, Ph. D., Cochercheuse, Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières

Mélanie Lévasseur, Ph. D., Cochercheuse, Professeure, Université de Sherbrooke

Marie-Chantal Falardeau, Ph. D., Coordinatrice du projet, Université de Sherbrooke (nov. 2019 – oct. 2022)

Roxane Leboeuf, M.S.S., Coordinatrice du projet, Université de Sherbrooke (depuis oct. 2022)

Anabelle Rondeau-Leclaire, M.S.S., Co-coordinatrice du projet, Université de Sherbrooke (janv. 2023 – avril 2023)

## Chartwell Résidences pour retraités (par ordre alphabétique)

Chantal Beaulieu, Directrice générale, Villa de l'Estrie

Lucie Brosseau, Directrice générale, Seigneuries du Carrefour (nov. 2019 – mars 2022)

Annie Duchesne, Directrice régionale, Soins de santé (sept. 2020 – août 2022)

Jean-Philippe Grossi, Directeur général par intérim, Seigneuries du Carrefour (sept. – déc. 2020)

Martyne Lessard, Directrice générale, Résidence Principale Cowansville (nov. 2019 – avril 2020), et Villa Rive-Sud (depuis mars 2022)

Anne Marcil, Directrice générale, Le St-Gabriel (sept. – nov. 2020)

Nathalie Pinsonneault, Directrice générale, Le St-Gabriel (depuis nov. 2020)

Michel Tardif, Directeur régional, Opérations

Hélène Tôth, Directrice régionale, Soins de santé (nov. 2019 – août 2020)

## Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais

Jasmin Roy, Président de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais

## Comité de travail du projet (par ordre alphabétique)

Rita Boudreau, Résidente, Résidence Chartwell Villa de l'Estrie

Daisy Biron, Résidente, Résidence Chartwell Seigneuries du Carrefour

Valérie de Haas, Responsable des programmes d'animation et des loisirs, Résidence Chartwell Seigneuries du Carrefour (déc. 2020 – sept. 2022)

Caroline Grégoire, Responsable des programmes d'animation et des loisirs, Résidence Chartwell Villa de l'Estrie (déc. 2020 – févr. 2022)

Nathalie Lalancette, Conseillère en location, Résidence Chartwell Le St-Gabriel

Marguerite Loiselle, Résidente, Résidence Chartwell Le St-Gabriel

Il est interdit de modifier ce document sans autorisation ([info@maltraitancedesaines.com](mailto:info@maltraitancedesaines.com)).

©Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées (2023)

## **Comité aviseur du projet (par ordre alphabétique d'organisme)**

Centre collégial d'expertise en gérontologie, Cégep de Drummondville

Commissaire local aux plaintes et à la qualité de services, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées de l'Estrie (nov. 2019 – mars 2021)

Coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées de la Montérégie (depuis juin 2021)

DIRA-Estrie

Équijustice Estrie

Laboratoire d'Innovations par et pour les aînés (LIPPA), Université de Sherbrooke

Résidence Chartwell Le St-Gabriel (une employée et une résidente)

Résidence Chartwell Seigneuries du Carrefour (une employée et une résidente)

Résidence Chartwell Villa de l'Estrie (un employé et une résidente)

Service de police de la ville de Sherbrooke

Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie

Université de Sherbrooke, Étudiante au doctorat en gérontologie

## **Collaboration étudiante**

Roxanne Belley, Université du Québec à Trois-Rivières (sept. 2020 – sept. 2021)

Justine Hétu, Université de Sherbrooke (octobre – décembre 2021)

Sabrina Petit, Université de Sherbrooke (mai – sept. 2021)

Laurie Poisson, Université de Sherbrooke (janvier – mai 2021)

## **Collaboration avec la Fédération québécoise du loisir en institution**

Anne-Louise Hallé, Directrice générale (depuis avril 2022)

## **Graphisme**

Annabelle Maheu, B. Comm., Université de Sherbrooke (mai 2022 – déc. 2022)

Anna Carraro, B. Comm., Université de Sherbrooke (depuis février 2023)

## **Financement**

Ce projet (890-2018-0057) est financé en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines (2019-2022), l'organisme national de recherche sans but lucratif Mitacs et la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais.

## **Pour citer ce document et conditions d'utilisation du programme**

Beaulieu, M., Falardeau, M-C., Carboneau, H., & Levasseur, M. (2022). *Présentation du Programme BIEN en résidence*. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive de loisir (GIREIL) et Chartwell résidences pour retraités.

En téléchargeant ce document et les outils qu'il inclut, vous vous engagez à ne pas les modifier. Si vous souhaitez en faire tout type d'adaptation, vous êtes priés de contacter la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées ([info@maltraitancedesaines.com](mailto:info@maltraitancedesaines.com)) pour prendre une entente avant de procéder. Nous exigeons de voir le produit final avant d'en autoriser l'usage.

Il est interdit de modifier ce document sans autorisation ([info@maltraitancedesaines.com](mailto:info@maltraitancedesaines.com)).

©Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées (2023)

## Table des matières

<b>Présentation du Programme BIEN en résidence</b> .....	<b>5</b>
Objectifs généraux du programme .....	7
Objectifs spécifiques du programme .....	7
<b>Optimiser l'implantation du programme dans votre milieu</b> .....	<b>8</b>
Diagnostiquer les besoins en regard de la bienveillance .....	8
Composition des modules du programme.....	10
Rencontrer les personnes concernées .....	11
Mettre en place les mécanismes d'évaluation et de pérennité .....	11
<b>En savoir plus sur le programme</b> .....	<b>14</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>15</b>

## PRÉSENTATION DU PROGRAMME BIEN EN RÉSIDENCE

Le Programme BIEN en résidence (pour la **Bienveillance** et contre l'**Intolérance Entre Nous**) est un programme élaboré en 2021-2022 dans le but **de faire la promotion de la bienveillance et de lutter contre l'intolérance entre résidents**<sup>1</sup> dans les résidences privées pour aînés (RPA). Le programme a été créé en partenariat avec quatre résidences Chartwell de l'Estrie et de la Montérégie qui accueillent des personnes autonomes et semi-autonomes. Il a été conçu pour être adapté à d'autres milieux de vie collectifs ou à d'autres types de clientèles aînées. Il s'adresse à trois clientèles cibles, soit les : 1) personnes vivant dans la résidence, 2) membres du personnel et, 3) gestionnaires et équipes de gestion.

La particularité de ce programme est qu'il s'appuie sur des recherches reposant sur **l'expérience des résidents** ayant été témoins ou ayant vécu une situation d'intolérance entre résidents, ainsi que sur **l'expérience des membres du personnel et des intervenants externes** ayant été témoins ou étant intervenus auprès d'une ou plusieurs personnes impliquées dans une situation d'intolérance entre résidents en RPA ou dans ce genre de situation de manière plus générale (Beaulieu & Leboeuf, 2019; Beaulieu, Carbonneau, Levasseur & Falardeau, 2021).

Pour mieux comprendre le problème et cerner ses manifestations, une recherche sur l'état des connaissances en matière de bienveillance, de bientraitance, d'intolérance et de maltraitance entre résidents a été conduite. Dans le but de produire un programme s'appuyant sur l'état actuel de la situation en résidences, deux études de besoins ont été menées depuis 2018 au sein de résidences partenaires au projet sises en Estrie et en Montérégie (Québec) :

- 1 La première a été menée auprès de **témoins** d'intolérance entre résidents, soit des personnes vivant dans les RPA partenaires, des membres du personnel y travaillant, et les gestionnaires (Beaulieu & Leboeuf, 2019);
- 2 La seconde a été réalisée auprès de personnes **cibles d'intolérance** entre résidents vivant dans les RPA partenaires, de membres du personnel y travaillant et d'intervenants externes étant **intervenus** dans ces situations ou **ayant soutenu** une personne dans des démarches liées à celles-ci (Beaulieu et al., 2021).

---

<sup>1</sup> Dans le présent document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Ces deux études jumelées à l'état des connaissances ont permis de ressortir des **besoins liés à la promotion de la bienveillance et à la lutte contre l'intolérance entre résidents en RPA**, ce qui a guidé l'élaboration du Programme BIEN en résidence.

Le programme **propose des outils et des activités** pour faire la **promotion de la bienveillance** dans le milieu de vie et **lutter contre l'intolérance entre résidents**. Il vise à **faciliter la pratique des membres du personnel** et à **favoriser la création de liens entre les résidents**. Il suggère des balises et des structures qui peuvent être utilisées en tout ou en partie selon les besoins de la résidence. Le programme contient d'ailleurs un tableau d'évaluation des besoins (présenté ci-dessous) divisé en trois modules distincts : chacun des modules se concentre sur un sujet précis, présente les outils et les activités nécessaires à déployer sur le terrain et permet de consulter les sections inhérentes aux besoins des acteurs concernés par le programme.

Le premier module aborde le processus d'accueil des nouveaux résidents, le second l'intervention et la gestion des situations d'intolérance et le dernier la promotion de la bienveillance. Ainsi, le Programme BIEN en résidence regroupe plusieurs objectifs pour **améliorer la vie collective** des personnes vivant en résidence privée pour aînés.

---

### **Leadership transformationnel**

La mise en œuvre du programme demande un leadership transformationnel pour faire en sorte que les actions aient du sens pour les personnes impliquées et qu'elles soient portées par elles. Un tel leadership implique de **mobiliser les divers acteurs en place en valorisant la contribution de tous à la transformation du milieu**. Un leader transformationnel mise sur la **collaboration** pour atteindre un but commun. Les actions proposées doivent s'inscrire dans une approche **par et pour les personnes**. Cela signifie d'accompagner les divers acteurs dans **l'intégration des valeurs** du programme, et non de dicter des comportements à adopter. L'adhésion pleine et entière aux principes sous-jacents au programme est une condition essentielle pour soutenir un changement durable dans les attitudes et les façons de faire des divers acteurs. Une telle approche **favorise la pérennisation des actions**.

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

- 1 Promouvoir la bienveillance entre résidents dans le milieu de vie collectif;
- 2 Lutter contre l'intolérance entre résidents dans le milieu de vie collectif.

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROGRAMME

- 1 Valoriser la bienveillance entre résidents, et plus largement dans la résidence;
- 2 Faciliter l'adaptation et l'intégration des nouveaux résidents à la résidence;
- 3 Proposer des outils d'intervention pour lutter contre l'intolérance entre résidents;
- 4 Clarifier le processus de gestion et de suivi des situations d'intolérance entre résidents.

### Qu'est-ce que la bienveillance ?

La bienveillance entre résidents réfère à toutes les **relations ayant un effet positif** sur les individus : entraide, amitié, camaraderie ou sentiment de communauté. L'engagement bénévole, tel accueillir les nouveaux résidents, le partage des compétences, tel accompagner un résident à la signature de son bail ou les petits gestes du quotidien, tel le simple fait de faire un sourire et de tenir la porte, sont des actes bienveillants. La bienveillance a des effets positifs chez les personnes qui l'expérimentent : elle permet entre autres de consolider l'appartenance au milieu de vie en plus de briser l'isolement que vivent des résidents.

### Qu'est-ce que l'intolérance ?

L'intolérance entre résidents réfère à tous les types de **relations ayant un effet négatif** entre les individus : conflits, disputes, bousculades, rejets, humiliations ou ignominies intentionnelles. Ces situations surviennent surtout dans des **lieux publics** tels que la salle à manger, les salons communs, les espaces de loisirs ou les lieux de circulation. L'intolérance provoque **plusieurs conséquences** chez les personnes impliquées : conséquences psychologiques (insécurité, anxiété, frustration, pensées suicidaires), conséquences physiques (troubles du sommeil, prise de médication) ou conséquences sociales (isolement social, changements de comportements).

## OPTIMISER L'IMPLANTATION DU PROGRAMME DANS VOTRE MILIEU

Pour optimiser l'implantation du programme dans votre milieu, **quatre éléments** sont indispensables :

- 1 Évaluer les besoins du milieu de vie à l'aide du diagnostic;
- 2 Consulter les modules, leurs outils et activités, en vue du déploiement;
- 3 Rencontrer les personnes concernées par l'implantation d'un ou plusieurs outils ou activités;
- 4 Mettre en place des mécanismes de pérennité et d'évaluation pour favoriser une utilisation des outils et activités sur le long terme.

### DIAGNOSTIQUER LES BESOINS EN REGARD DE LA BIENVEILLANCE

Il importe de diagnostiquer les besoins du milieu de vie en regard de la bienveillance pour **déterminer les principales préoccupations** et être orienté vers les modules pertinents. Pour ce faire, il suffit de lire les affirmations présentées ci-dessous et de se référer aux modules correspondants à l'une ou plusieurs des observations faites.

- J'observe que de nouveaux résidents sont souvent seuls.
- J'observe que les nouveaux résidents posent beaucoup de questions aux membres du personnel.
- J'observe que les nouveaux résidents sont mal à l'aise dans les lieux publics de la résidence (p. ex. salle à manger, salle des loisirs, etc.).
- J'observe que les nouveaux résidents et les résidents vivant déjà à la résidence échangent peu.
- J'observe qu'aucune ou peu d'activité d'accueil est organisée pour que les nouveaux résidents rencontrent ceux vivant déjà à la résidence.

**OBJECTIF 1** : faciliter l'adaptation et l'intégration des nouveaux résidents au milieu de vie.

**OBJECTIF 2** : créer des liens entre les nouveaux résidents et ceux vivant déjà à la résidence.



Module 1

Il est interdit de modifier ce document sans autorisation ([info@maltraitancedesaines.com](mailto:info@maltraitancedesaines.com)).

©Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées (2023)

- J'observe que les membres du personnel ne se sentent pas suffisamment outillés pour intervenir lors d'une situation d'intolérance entre résidents.
- J'observe que les membres du personnel souhaitent avoir de la formation supplémentaire concernant la bienveillance et l'intolérance entre résidents, et autres thématiques sous-jacentes (p. ex. les troubles cognitifs).
- J'observe qu'il n'y a pas d'outils adéquats dans mon milieu pour gérer et faire le suivi des situations d'intolérance entre résidents.
- J'observe que les membres du personnel n'ont pas les acquis quant aux ressources d'aide et de services disponibles pour recommander les résidents lors d'une problématique liée à la maltraitance, l'intimidation ou toutes autres manifestations d'intolérance.

**OBJECTIF 1 :** former les membres du personnel à propos de l'intolérance entre résidents et de la bienveillance, ainsi que d'autres thématiques sous-jacentes.

**OBJECTIF 2 :** mobiliser les membres du personnel dans la gestion des situations d'intolérance entre résidents.



Module 2

- J'observe que les liens entre les résidents pourraient davantage être développés et solidifiés.
- J'observe qu'il serait intéressant d'intégrer de nouvelles activités individuelles et de groupe pour les résidents.
- J'observe qu'aucun visuel ne promeut la bienveillance entre résidents, ne sensibilise à l'intolérance entre eux ou ne renseigne sur les différentes pistes d'intervention en situation d'intolérance vécue ou observée.
- J'observe que les discussions visant à améliorer les connaissances et les compétences des résidents quant à la promotion de la bienveillance et à la lutte contre l'intolérance sont manquantes.
- J'observe que des résidents se soucient d'améliorer la qualité de vie d'autres résidents, et qu'ils souhaitent s'impliquer davantage.

**OBJECTIF 1 :** promouvoir la bienveillance entre résidents en les impliquant directement dans le processus.

**OBJECTIF 2 :** sensibiliser aux manifestations et conséquences de l'intolérance entre résidents, et proposer des pistes d'intervention.



Module 3

## COMPOSITION DES MODULES DU PROGRAMME

Les trois modules du Programme BIEN en résidence regroupent des outils et activités inhérents à leurs objectifs (voir image ici-bas). Les modules se déclinent comme suit :

**Module 1.** Mécanismes d'accueil des nouveaux résidents

**Module 2.** Gestion des situations d'intolérance entre résidents

**Module 3.** Promotion de la bienveillance entre résidents

### Module 1

#### Mécanismes d'accueil des nouveaux résidents

1. Pairage d'un nouveau résident à un résident-accueillant<sup>2</sup>
2. Activités d'accueil

### Module 2

#### Gestion des situations d'intolérance entre résidents

1. Formation du personnel
  - a. Capsules de formation
  - b. Listes de formations
2. Processus de gestion et de suivi des situations d'intolérance entre résidents
3. Listes des ressources d'aide et des services

### Module 3

#### Promotion de la bienveillance entre résidents

1. Instances de soutien par et pour les résidents
  - a. Comité de résidents
  - b. Comité de bienveillance
2. Campagne de sensibilisation par affiches
3. Listes de conférences pour les résidents
4. Cocréation de la charte de bienveillance
5. Activités sur la bienveillance et l'intolérance (de groupe et individuelles)

### À RETENIR



Étant donné que les modules du Programme BIEN en résidence sont complémentaires, il est recommandé d'implanter l'entièreté du programme dans le milieu de vie. Néanmoins, le programme est conçu pour répondre spécifiquement aux besoins individuels de chaque milieu.

<sup>2</sup> Le terme « résident-accueillant » est inspiré de l'[Organisation de normes en santé](#).

## RENCONTRER LES PERSONNES CONCERNÉES

Une fois que le diagnostic des besoins a été fait et que les documents pertinents ont été consultés en vue du déploiement des outils et activités, **il importe de rencontrer les personnes concernées par la mise en place des outils et des activités**. Cela vise à s'assurer que tous comprennent leur rôle dans l'implantation du programme.

Il revient **au gestionnaire de l'établissement** de déterminer qui est responsable d'implanter l'un ou l'autre des outils et activités du programme. Néanmoins, certains membres du personnel sont pressentis :

- Le **responsable des programmes d'animation et des loisirs** (RPAL), pour les outils et les activités destinés aux résidents ([module 1](#) et [module 3](#));
- Le **gestionnaire et le directeur des soins**, pour la gestion et le suivi des situations d'intolérance entre résidents ([module 2](#));
- Le **conseiller en location**, pour le processus de pairage d'un nouveau résident à un résident-accueillant (module 1).

### À RETENIR



Pour toute question concernant les outils et activités ou l'implantation du programme, il est possible de se référer à la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées ([info@maltraitancedesaines.com](mailto:info@maltraitancedesaines.com)) ou à la [Fédération québécoise du loisir en institution](#) (FQLI).

## METTRE EN PLACE LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION ET DE PÉRENNITÉ

Lorsque les différents modules sont implantés, il importe de s'assurer de mettre en place des mécanismes d'évaluation et de pérennité pour que la promotion de la bienveillance et la lutte contre l'intolérance entre résidents perdurent. Ici-bas sont présentés des documents ou des actions à mettre en œuvre permettant d'évaluer les outils et activités du Programme BIEN en résidence ainsi que des recommandations pouvant favoriser leur pérennité au sein du milieu de vie.

Il est interdit de modifier ce document sans autorisation ([info@maltraitancedesaines.com](mailto:info@maltraitancedesaines.com)).

©Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées (2023)

<b>Module 1 : Mécanismes d'accueil des nouveaux résidents</b>		
<b>Outils/Activités</b>	<b>Évaluation des outils et activités</b>	<b>Pérennité du programme</b>
Processus de pairage	Fiche d'appréciation du pairage	Une fois le pairage complété entre deux résidents, recrutement du nouveau résident pour qu'il devienne un résident-accueillant
Activités d'accueil	Fiche d'évaluation des activités par l'animateur Fiche d'appréciation des activités par les résidents	Bonifier l'animation des activités selon les fiches d'évaluation remplies, et alterner les activités

<b>Module 2 : Gestion des situations d'intolérance entre résidents</b>		
<b>Outils/Activités</b>	<b>Évaluation des outils et activités</b>	<b>Pérennité du programme</b>
Formations du personnel (Listes de formation et capsules vidéo)	Fiche d'appréciation des formations	Sonder les membres du personnel sur leurs intérêts de formation Établir un calendrier annuel des formations pour le personnel Vérifier annuellement la disponibilité des formations proposées dans les listes de formations pour les membres du personnel et les coordonnées associées
Processus de gestion et de suivi des situations d'intolérance entre résidents  (Formulaire de documentation des situations d'intolérance entre résidents et Liste de vérification avant de clore un suivi de situation d'intolérance entre résidents)	Récolter les commentaires des personnes impliquées dans une situation après la gestion de celle-ci pour bonifier le suivi	

## Module 3 : Promotion de la bienveillance entre résidents

Outils/Activités	Évaluation des outils et activités	Pérennité du programme
Instances de soutien par et pour les résidents (Comité de résidents et Comité de bienveillance)	Récouter les commentaires des résidents impliqués sur leur expérience	
Campagne de sensibilisation par affiches	<p>Apposer les affiches lors de journées mondiales ou internationales pertinentes, p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Journée nationale contre l'intimidation (dernier mercredi de février)</li> <li>▪ Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (15 juin)</li> <li>▪ Journée internationale des personnes âgées (1<sup>er</sup> octobre)</li> <li>▪ Journée internationale de la tolérance (16 novembre)</li> </ul> <p>Recueillir les commentaires des résidents sur la pertinence et l'impact des affiches après chaque utilisation dans la résidence</p>	
Listes de conférences pour les résidents	Fiche d'appréciation des conférences	<p>Sonder les résidents sur leurs intérêts</p> <p>Établir un calendrier annuel de conférences</p> <p>Vérifier annuellement la disponibilité des conférences proposées dans les listes de conférences pour les résidents et les coordonnées associées</p>
Cocréation de la charte de bienveillance	Fiche d'évaluation des activités par l'animateur	<p>Planifier une signature annuelle de la charte</p> <p>Revoir la charte aux 2 années</p>
Activités sur la bienveillance et l'intolérance	Fiche d'appréciation des activités par les résidents	Créer une planification annuelle des activités
Listes des ressources d'aide et des services	Vérifier annuellement les coordonnées de la liste	



**PROGRAMME**  
**BIEN en résidence**

## EN SAVOIR PLUS SUR LE PROGRAMME

Le projet est mené conjointement par la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées de l'Université de Sherbrooke (sise au Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, et financée par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec), Chartwell résidences pour retraités et l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce projet (890-2018-0057) est financé en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines (2019-2022), l'organisme national de recherche sans but lucratif Mitacs et la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais. Le soutien offert à la suite du projet est assuré par la Fédération québécoise du loisir en institution.

L'équipe de recherche menant ce projet s'est entourée de trois comités pour élaborer le programme :

- 1 Comité de pilotage : qui rassemble les membres de l'équipe de recherche, les gestionnaires des RPA partenaires et le président de la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais;
- 2 Comité aviseur : qui regroupe des personnes vivant dans les RPA partenaires, des membres du personnel y travaillant et des intervenants qui œuvrent auprès de personnes âgées, ou particulièrement dans la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées;
- 3 Comité de travail : qui comprend des personnes vivant dans les RPA partenaires et des membres du personnel y travaillant. Le programme a été cocréé en partenariat avec le comité de travail en 2021-2022 pour que celui-ci s'ancre dans la réalité des personnes qui vivent et travaillent dans les RPA.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bass B. M. (1985). Leadership: Good, better, best. *Organizational Dynamics*, 13(3), 26-40. [https://doi.org/10.1016/0090-2616\(85\)90028-2](https://doi.org/10.1016/0090-2616(85)90028-2)
- Beaulieu, M., Carbonneau, H., Levasseur, M., & Falardeau, M-C. (2021). Étude des besoins en vue de l'élaboration d'un programme de promotion de la bienveillance et de lutte contre l'intolérance entre résidents en résidences privées pour aînés. Rapport de recherche synthèse. Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées et Chartwell résidences pour retraités. [https://maltraitancedesaines.com/wp-content/uploads/2021/06/2021\\_Beaulieu\\_Falardeau\\_Rapport\\_etude\\_besoins.pdf](https://maltraitancedesaines.com/wp-content/uploads/2021/06/2021_Beaulieu_Falardeau_Rapport_etude_besoins.pdf)
- Beaulieu, M., & Leboeuf, R. (2019). Rapport de recherche synthèse. Améliorer la vie collective en résidence privée pour aînés : Établir les besoins en matière de lutte contre la maltraitance entre résidents et de promotion du « bien vivre ensemble ». Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées et Chartwell résidences pour retraités. [https://maltraitancedesaines.com/wp-content/uploads/2019/11/2019\\_Rapport-Synthese\\_FR\\_V4.pdf](https://maltraitancedesaines.com/wp-content/uploads/2019/11/2019_Rapport-Synthese_FR_V4.pdf)
- Bycio, P., Hackett, R. D., & Allen, J. S. (1995). Further assessment of Bass's conceptualization of transactional and transformational leadership. *Journal of Applied Psychology*, 80(4), 468-478. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/0021-9010.80.4.468>
- Gillet, N., Fouquereau, E., Huyghebaert, T., & Vandenberghe, C. (2016). Transformational leadership, work-family conflict and enrichment, and commitment. *Le travail humain*, 79, 339-362. <https://doi-org.ezproxy.usherbrooke.ca/10.3917/th.794.0339>